

Villefranche-sur-Mer, le 15 novembre 2019

LETTRE OUVERTE à Mr le MAIRE de Villefranche-sur-Mer

Monsieur le MAIRE,

Votre interview, paru dans les colonnes de Nice Matin (édition du 13/11/2019), en a interpellé plus d'un. Nous aimerions obtenir des éclaircissements et davantage de transparence au sujet de ce projet de création de ZMEL dans la Rade, qui traîne depuis déjà plus de 2 ans...

C'était même l'une des 2 principales promesses de campagne, avec le centre de Thalassothérapie.

Or, nous ne comprenons pas pourquoi la ZMEL qui nous intéresse et qui est la plus simple à réaliser (Rochambeau) est toujours dans l'incertitude.

Comprenez en effet notre désarroi quand, après maints articles, déclarations, réunions où vous répétiez de manière imperturbable et sans relâche, depuis 2 ans maintenant que « *tout va bien, « ça suit son cours», « ça avance, tout le monde est d'accord sur tout », « nous allons faire çï, nous allons faire ça ... »*

OR, quelle ne fut pas notre surprise de lire sur Nice Matin que « [vous attendez] l'accord du service environnement de l'État ».

Comprenez, Mr le Maire, que ce soit l'incompréhension totale pour tout le monde !

Le brouillard a toujours été présent dans cette histoire : toujours les mêmes affirmations sans la moindre preuve, jamais de réunion contradictoire (comme la procédure l'exige pourtant dans ce cas d'espèce).

Même la précédente mandature, qui ne brillait pourtant pas par son penchant pour la démocratie participative, avait fait au moins 3 réunions PUBLIQUES au cours desquelles chacun avait pu donner son avis sur le projet du SIVOM de 2012.

Cette fois, toutes les réunions relatives à ces ZMEL ont été faites à huis clos, il est ainsi plus facile d'y décider ce qu'on veut.

Dans toutes les réunions publiques que vous avez faites le sujet des ZMEL n'a été qu'effleuré sans aucune précision si ce n'est le nombre de ZMEL et

le nombre de bateaux, nous avons eu droit au même exposé lapidaire sans aucune précision pendant 2 années.

Face à cet écran de fumée (même les appels d'offre ont été lancés en catimini pendant le mois d'Août), nous avons retenu que tous les services avaient été consultés (y compris l'environnement) et que TOUS avaient donné un avis favorable.

Nous nous permettons de rappeler ici **l'historique** de cette saga :

- Vous avez lancé ce projet de ZMEL en vous appuyant -bizarrement- sur la filière « CNRS », (c'est sûrement dans le but de vous attirer ses faveurs pour la réalisation de ce qui vous tient le plus à cœur, le centre Thalassothérapie ?).
- Nous vous avons alerté à maintes reprises à propos de l'incompétence des personnes à qui vous aviez confié le dossier, en vous proposant nos services. Vous avez mis beaucoup trop de temps à vous rendre compte du piège dans lequel certains vous avaient enfermé.
- Vous nous avez alors demandé de préparer un projet complet, en précisant que vous souhaitiez une procédure simplifiée (ce qui impliquait un prix global pour le projet inférieur à 160.000€). Cette dernière est plus rapide, plus simple... et surtout plus économique !!
- Nous vous avons fourni ce dossier complet de demande de ZMEL, spécifiant aussi bien les aspects administratifs que techniques. Nous avons poussé à son maximum la recherche du meilleur rapport qualité/prix, et sommes parvenus à un prix global de 100.000€ (bien en deçà, donc, de la barre des 160.000€).

La faiblesse de ce prix global s'expliquait notamment par le fait que ce projet présentait l'indéniable avantage de ne pas inclure de rétro-commissions, comme cela se passe communément.

- Vous avez manifesté un grand intérêt pour notre proposition, et vous avez dit que vous alliez la mettre en concurrence avec celle, exorbitante, de Suez/Safège (plus de 400.000€ pour un projet qui va amener encore plus d'épaves que d'habitude sur la plage !!).
- Les choses ont cependant traîné. Nous avons bien senti de notre côté que vous commenciez petit à petit à nous écarter du «circuit» (pressions personnelles sur Lino Perfetto, notre Président ; sur

certain membres de l'A.A.R.V. par la D.T.M. qui a sorti du chapeau des P.V. pour des contrôles qui auraient été faits... 4 années auparavant !). Nous gênions apparemment vos projets et (/ou) ceux de la D.D.T.M.

- Vous avez donc continué à fonctionner avec les différents bureaux d'étude, les engraisant au passage alors que TOUTES les études avaient été faites mille fois auparavant, sur tous les points (environnement, fonds marins, archéologie, écologie.....)
- Vous avez lancé un Appel d'Offre pour le Maître d'Ouvrage ..., encore un bureau d'étude qui fait monter la note.

Une fois le bureau d'étude sélectionné (ces derniers jours), nous attendions l'enquête publique afin de démontrer au commissaire enquêteur les incongruités de ces projets... Au lieu de cela, vous annoncez.... Que VOUS N'AVEZ PAS l'ACCORD de l'ENVIRONNEMENT (????!!!!)

Comprenez, Mr le Maire, que nous ne soyons pas convaincus de la sincérité du motif invoqué. Toutes les études environnementales et autres ont déjà été réalisées... et approuvent ce projet vous l'avez dit et répété.

Nous voulons donc la vérité, Mr le Maire, car nous pensons qu'il y a un loup. Rien ne sert d'essayer, comme vous l'avez fait dans votre interview, de botter en touche et de tenter d'attirer l'attention vers une énième épave sur la plage : nous voulons des précisions sur le pourquoi du comment. Nous voulons la vérité et la transparence, ainsi qu'un DEBAT PUBLIC portant sur ces ZMEL.

Les épaves ont bon dos pour la « com » et la propagande, mais vous oubliez de dire que :

- Nous vous avons donné les coordonnées d'entreprises qui débarrassent gratuitement les épaves (et qui paient même pour cela, en fonction de ce qu'elles peuvent récupérer)
- Nous vous avons proposé bénévolement de renflouer les épaves qui traînent au fond, et de les amener à la grue du port pour que vous les débarrassiez.
- Nous vous avons fourni -vainement- à vous ainsi qu'à la DTM les coordonnées complètes des propriétaires des bateaux abandonnés en surface ou gisant au fond de la mer... Les bateaux sont toujours là, 4 ans après.

- Nous vous avons informé du fait que les compagnies d'assurances (même pour un simple contrat limité à la responsabilité civile), avec une simple mise en demeure de la DTM, ont l'obligation de PAYER pour renflouer et mettre à terre les bateaux échoués au fond ou sur la plage. Cela ne vous a bizarrement jamais intéressé !!

A cela, vous préférez les grandes démonstrations de « com », à grands frais (on parle ici de l'argent du contribuable).

Nous tenons à rappeler, votre « démonstration d'efficacité » lors du « renflouement » du voilier de 20m dans la Rade où, avec le Conseil Départemental, vous avez invité la population et force médias à assister à la découpe du bateau au fond... et venir applaudir, apéritif à l'appui, le fait de voir le bateau de l'entreprise partir tranquillement avec un seul morceau d'épave laissant le reste au fond disloqué !!... Coût de l'opération : 66.000 euros !!... Alors que le bateau était assuré et qu'il suffisait de faire une mise en demeure!!! On marche sur la tête, Mr le Maire.

Heureusement que nous avons stoppé l'hémorragie en amenant notre vedette de travail (équipée de tout le matériel de renflouement), nos plongeurs et notre équipe au complet pour récupérer, éparpillés sur les fonds, les 30 m³ de plastique, bois, métal qui y étaient restés.

Au passage, nous signalons que la DTM (ex Affaires Maritimes), pour nous récompenser, a verbalisé la vedette de travail ainsi que 3 autres bateaux de notre Association à hauteur de 1200 à 3200€ chacun.... Le motif est par ailleurs fort cocasse, tenez-vous bien : «non renouvellement »(?) d'AOT /*défaut de présence à bord pour la veille ...*). Devons-nous préciser que malgré nos multiples demandes, nous n'avons jamais obtenu d'AOT, et qu'il apparaît ubuesque d'être verbalisé pour un tel motif ?

C'est donc du grand n'importe quoi, nous avons fait un recours au T.A dans ce sens.

Mr le Maire, vous savez tout cela et cela vous arrange, vous voulez vous aussi nous réduire au silence, cependant ce n'est pas la bonne méthode.

Vous nous avez même refusé une subvention pour les 3 webcams qui couvrent toute la Rade 24h/24, c'est un service public que l'on offre depuis 8 ans sans aucune subvention et qui fait le bonheur de beaucoup de monde, contribuant ainsi à la renommée de Villefranche.

CONCLUSION

Monsieur le Maire,

Peut-être que vous êtes persuadés que vous donnez l'impression de communiquer à tout va, que tout le monde vous applaudit ...

Peut-être que vous vous trompez, peut-être que l'événementiel, les baiètes ne suffisent pas.

Aux pompons de la fête, peut-être que beaucoup préfèrent la transparence, la démocratie participative et surtout... l'efficacité de l'action publique.

Aux pompons de la fête et aux annonces tonitruantes beaucoup préfèrent les actes et les résultats.

OR, aucun des 2 objectifs principaux que vous nous aviez promis ne seront apparemment atteints pendant votre mandat.

La question qui se pose est celle-ci : « *pourquoi* » ? alors que c'était parfaitement possible.

En ce qui nous concerne, nous allons être très clairs :

- 1) Nous restons plus que jamais vigilants quant à l'avenir de ces ZMEL.
- 2) Nous attendons l'Enquête Publique pour mettre en évidence les énormes lacunes des projets retenus (en dépit de nos mises en garde répétées) concernant la sécurité des biens et des personnes. Nous ne voulons plus d'épaves causées par l'ignorance de personnes qui se sont auto-bombardées spécialistes de la Rade sans y avoir jamais mis les pieds.
- 3) Nous vous demandons, comme la procédure standard le prévoit, au moins une réunion PUBLIQUE portant spécifiquement sur la question des ZMEL. Lors de cette réunion, nous voulons que vous exposiez précisément ce que vous comptez faire (en particulier aux Marinières, où on ne peut mettre des blocs de béton sur un cimetière marin)
- 4) Nous voulons qu'à la suite de cette (ou ces) réunion(s), un compte rendu public et médiatisé soit fait, comportant toutes les questions posées par les participants ainsi que VOS RÉPONSES précises à celles-ci

5) Et on voudrait surtout savoir Mr le Maire POURQUOI avoir préféré une procédure lourde qui va avoisiner les 500.000€ sans aucune fiabilité (nous le démontrons en détail par ailleurs) alors que nous vous avons servi sur un plateau un projet assurément sûr et très largement moins cher. Si vous aviez suivi nos conseils à l'heure actuelle non seulement la ZMEL de Rochambeau serait opérationnelle ...Mais de plus vous auriez largement pour faire le nettoyage OBLIGATOIRE avant de faire celle des Marinière.

Réfléchissez bien Mr le Maire, on peut encore sauver le bateau « ZMEL », mais il faut de la bonne volonté, faire vite... et mettre l'égo de chacun en fond de cale, car seul l'intérêt général compte.

Nous comptons sur votre compréhension

Association des Amis de la Rade de Villefranche